



## Demande de licenciement conventionnel et negociation montant

Par **nadia**, le **22/07/2012** à **00:04**

Bonjour,  
Je suis salariée dans une entreprise depuis 12 ans et suis actuellement en congé parental. J'ai demandé un entretien avec mon directeur que je ne connais pas (arrive pendant mon congé) et pendant cet entretien il m'annonce que mon poste est supprimé. Et il me propose un poste qui ne correspond pas à mon profil et qui va me demander de faire des déplacements, poste plus contraignant. Je voudrais demander un licenciement conventionnel. comment justifier ma décision?  
D'autant plus que j'ai subi des pressions avant mon congé maternité. ce qui m'a conduit à l'arrêt maladie. J'ai été mis de côté par mon employeur pendant mon congé maternité et parental par exemple:  
- la société a déménagé. je n'ai pas été informée.  
- les votes des délégués du personnel. je n'ai pas été informée.  
- dans les nouveaux locaux. je n'ai pas de bureau.  
- j'ai dû remettre les bons cadeaux pour Noël de mes enfants.  
Et autres...  
Ne puis-je pas négocier un bon montant de mon licenciement par tous ces motifs en tant que dédommagements?  
Merci de votre aide.